

# PROCES-VERBAL

## REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 - Salle du Conseil Municipal  
*Convocation du 25 juin 2024*

Présents : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Isabelle GRAMMARE, Frédéric CORGIER, Nadine BOUILLON, Estelle LECANU, Lionel GUIARD, Jean-Pierre GOUDARD

Absents : Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Aurélien DELHOMME, Eric BOUHANA, Ludivine CHAUMERON

Désignation du secrétaire de séance : Nadine BOUILLON

### ➤ Procès-verbal du 28 mai 2024

Aucune modification n'étant demandée, le procès-verbal du 28 mai 2024 sera publié tel que.

### ➤ Délibérations

#### ✓ Adhésion de la commune de Chambost-Allières à la Maison France Services de Lamure-sur-Azergues

La commune de Chambost-Allières n'avait pas souhaité adhérer à la convention financière pour la Maison France Services (PIMMS) à Lamure-sur-Azergues au motif que l'Agence Postale proposait les mêmes services.

Il s'avère que depuis son ouverture, des habitants de Chambost-Allières utilisent les services du PIMMS, d'où le souhait de la commune d'adhérer désormais à cette convention.

L'État subventionnant à hauteur de 30 000 €, le restant divisé jusqu'alors entre 6 communes le sera désormais entre 7 communes.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

#### ✓ Bâtiment de la Cure : bail de location d'une partie du rez-de-chaussée

Un nouvel habitant de la commune recherche un local pour recevoir ses patients dans le cadre de son activité de sophrologie.

Il est proposé de mettre à sa disposition le rez-de-chaussée de la Cure qui comporte un bureau de 18 à 20 m<sup>2</sup> et une salle un peu plus grande.

Dans un premier temps, il occuperait le bureau ; la grande salle pouvant être demandée ponctuellement.

Un bail pourrait être conclu sur la base d'un loyer de 150 € + 25 € de charges.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

✓ **COR : participation collective à la lutte contre le frelon asiatique**

La COR contribue au financement d'une plateforme œuvrant pour la lutte contre le frelon asiatique, mais les financements actuels ne permettent pas de détruire tous les nids déclarés. Afin d'augmenter la capacité à détruire ces nids, il est demandé une participation annuelle de 200€ à chaque commune de la COR.

La commune communiquera les coordonnées de cette plateforme.

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

➤ **Point sur les travaux en cours**

✓ **Préau de l'école**

Commencement des travaux le mercredi 3 juillet avec l'enlèvement de la haie par les cantonniers.

Le montage est prévu courant juillet (lot maçonnerie : JOMARD, lot charpente : DESPLACES), tout sera opérationnel pour la rentrée scolaire.

Travaux subventionnés à 80 %.

✓ **Place des Platanes**

Les travaux ont pris du retard, dû aux intempéries, en particulier les travaux de maçonnerie ont été gênés par la pluie.

Le talus de la propriété voisine s'était affaissé, il a été remblayé.

Un bornage a été réalisé par un géomètre, le long du talus.

DERICHEBOURG s'occupe de tout ce qui est réseaux pour le SYDER pour l'éclairage.

➤ **Droit de préemption (DIA)**

Deux biens (maisons d'habitation) sont présentés à la commune pour préemption :

- 151 rue des Ecoles, parcelle AB 791,
- 29 Grande Rue, parcelle AB 191.

La commune décide de ne pas préempter.

➤ **Information des commissions communales**

✓ **Associations**

Le forum des associations aura lieu cette année à Lamure-sur-Azergues le samedi 7 septembre.

✓ **Parcours du patrimoine**

Les panneaux ont été reçus et il sera demandé aux cantonniers de les poser.

✓ **Séniors**

Le goûter intergénérationnel aura lieu cette année à Grandris le jeudi 17 octobre.

✓ **Voirie**

Du PATA a été mis montée de Chalière.

5 tonnes de PATA ont été commandées pour boucher les trous un peu partout.

✓ **Ecole**

Des devis ont été faits pour changer certaines fenêtres et volets de l'école.

On reste dans l'attente des résultats des demandes de subventions pour un remplacement à l'automne.

94 enfants sont inscrits pour la rentrée 2024 avec le départ de deux enseignants.

✓ **BIM**

Le BIM sera distribué à la mi-juillet avec le plan du parcours du patrimoine.

➤ **Questions et informations diverses**

✓ **Rencontre élus**

Une rencontre des élus de la vallée aura lieu le vendredi 20 septembre à partir de 18 h 30 à Lamure-sur-Azergues.

✓ **Pigeons**

Il est signalé un nombre important de pigeons aux abords de l'ancien VIVAL.

Il est évoqué la possibilité de faire appel à un fauconnier ou à la société de chasse, comme cela avait déjà été le cas par le passé.

Un devis sera demandé à un fauconnier d'ici la fin de l'année.

✓ **Façade mairie**

En raison des actes perpétrés sur la façade de la mairie, il est discuté de la mise en place d'un système de vidéoprotection, subventionné à hauteur de 50 % par la Région.

✓ **Poubelles à La Folletière**

Amas de détritrus vers les poubelles à la Folletière.

Il va être fait appel à la brigade de la COR pour nettoyer les abords.

Il est rappelé en outre la nécessité de s'enregistrer pour avoir accès aux déchetteries de la COR.

✓ **Comité des Fêtes**

Lionel Guisard informe de la tenue de l'assemblée générale du Comité des Fêtes le 5 juillet à 19 h.

Le feu d'artifice aura lieu le 13 juillet avec participation du Comité des Fêtes à hauteur de 1 500 €.

✓ **Alarmes salles de l'Odysée et de l'Etoile**

Le système d'alarme de l'Odysée est en panne depuis quelques jours.

La batterie de l'alarme de la salle de l'Etoile est également à changer.

Un devis a été demandé à Mav'lec électricité, pour réparation au plus vite.

Lionel Guisard fait remarquer qu'au Plat Marsan, la taille n'a pas été faite par les cantonniers côté OPAC.

Prochain conseil municipal : lundi 2 septembre 2024 à 20 h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

